

Académie du Servette FC Le parc des Évaux restera «un lieu de détente et de loisirs»

Thierry Apothéloz veut éviter des oppositions qui retarderaient encore l'installation des juniors du Servette aux Évaux et présente des mesures de mobilité.



Thierry Apothéloz l'assure, l'installation de l'Académie aux Évaux serait temporaire.
Irina Popa

C'est une vraie course contre la montre. Dans le calendrier rêvé du Servette FC, les juniors de l'Académie pourraient commencer à s'entraîner sur les terrains de football du parc des Évaux au printemps 2022. Solution alternative suite au refus populaire, en 2019, du projet Pré-du-Stand. Mais pour cela, un accord doit encore être trouvé entre le Canton, le club et la fondation des Évaux, composée des représentants des communes environnantes et de la Ville de Genève. Mais surtout, l'État doit suffisamment convaincre les associations de riverains et de défenseurs de l'environnement, qui s'inquiètent des conséquences de la venue du club sur la mobilité et la nature, afin de les dissuader de déposer des oppositions aux demandes de construction. Après le «no comment» de ces dernières semaines, le Canton s'exprime sur ce projet. Rencontre avec Thierry Apothéloz, conseiller d'État chargé du Département de la cohésion sociale (DCS), et Cyril Brungger, responsable des infrastructures sportives au DCS.

Où en est la convention qui doit être signée le 4 mai entre le Canton, la fondation des Évaux et le Servette FC?

Thierry Apothéloz: Le texte est encore en cours d'élaboration afin de répondre aux demandes des associations et des communes concernant, notamment, des questions de mobilité, mais les termes sont négociés à 90%.

Des associations environnementales et des conseillers municipaux regrettent une communication «opaque» du Canton. Pourquoi ne pas avoir partagé le projet de convention et communiqué avant?

T. A.: Il n'y a aucune volonté d'opacité de la part du Canton. Cela étant, parler d'un projet encore inabouti fait peu de sens. Je n'ai aucune objection de principe à ce que la convention soit distribuée, une fois validée et donc signée par chaque acteur. Il faudra l'accord des parties concernées.

Que répondez-vous à ceux qui craignent une privatisation des Évaux?

T. A.: Je veux les rassurer. La philosophie du parc reste et restera la détente, le loisir et le sport. L'Académie occupera des terrains existants, qui resteront ouverts. Il n'y aura pas de grillages ni de bâches de protection. Les terrains de foot seront remodelés aux besoins d'aujourd'hui et mutualisés avec les clubs communaux. Ce projet est, par ailleurs, l'occasion de régler des problèmes de mobilité (*ndlr: voir encadré*) qui durent depuis des années. C'est un coup d'accélérateur.

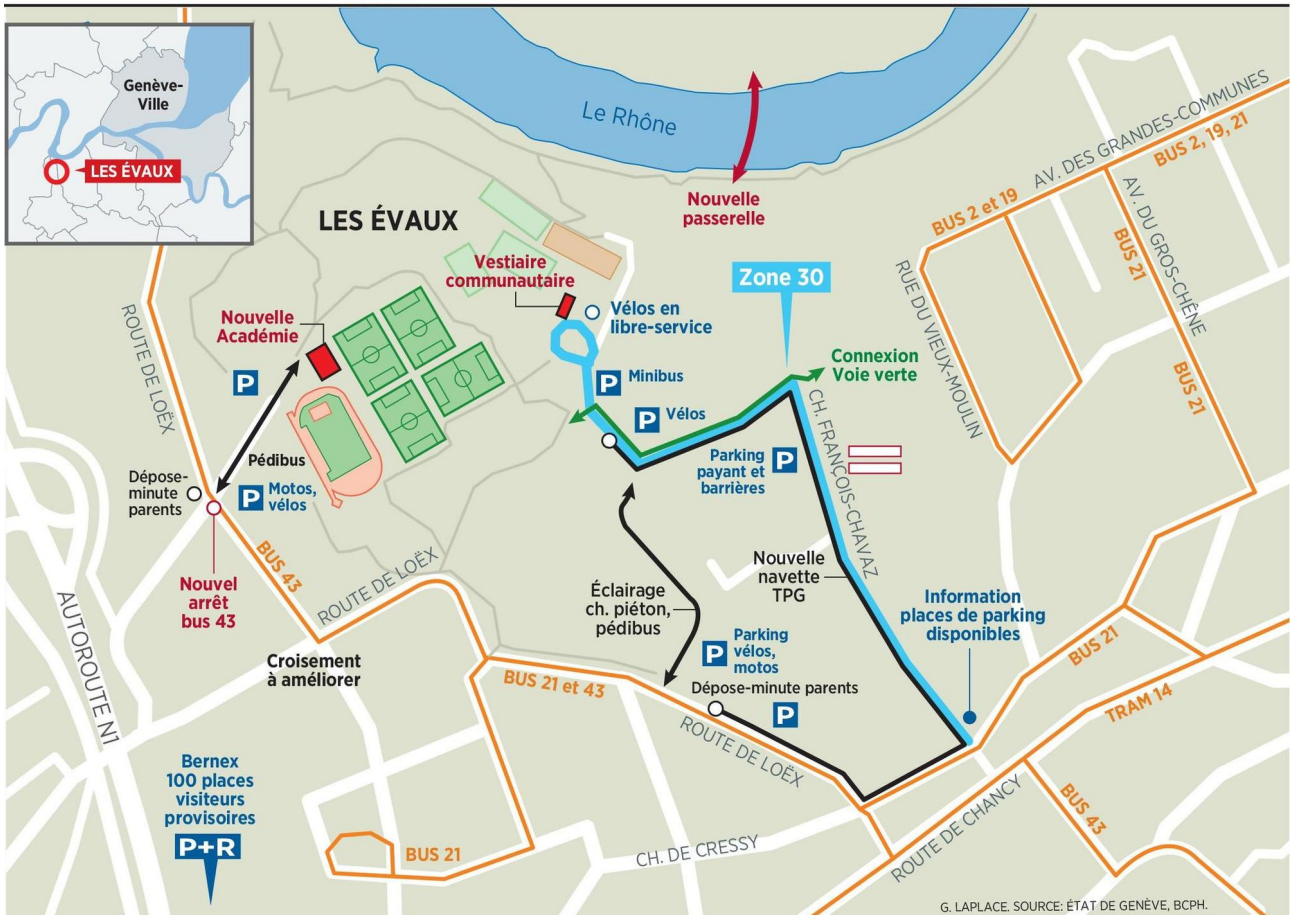
On parle de l'arrivée de 220 joueurs, c'est bien juste?

Cyril Brungger: Nous attendons entre 200 et 220 jeunes joueurs répartis dans 13 équipes. Leur venue, en comptant accompagnants et spectateurs, amènerait une trentaine de voitures supplémentaires quotidiennement dans le périmètre, du lundi au samedi, et entre 60 et 100 voitures le dimanche. Le plan de mobilité permet de s'assurer que ces véhicules sont orientés sur les parkings environnants et ne restent pas dans les environs du parc.

Combien d'arbres devront être abattus pour permettre l'agrandissement d'un des quatre terrains?

T. A.: Au total, 25 arbres devraient être abattus, soit 22 bouleaux, un saule, un cerisier et un érable, à cause de l'agrandissement nécessaire pour correspondre aux normes de l'Association suisse de football. Nous prévoyons de replanter un nombre équivalent d'arbres mais nous comptons favoriser des espèces indigènes

Les mesures de mobilité envisagées pour l'accueil de Servette sur le périmètre des Évaux



Quelles sont les mesures prévues pour sauvegarder l'allée de chênes centenaires?

C. B.: Un terrassement en bois va être installé, afin d'éviter le piétinement des racines des chênes centenaires entre les terrains. Leur tronc sera également protégé.

Si des oppositions gèlent le projet, un pôle provisoire aurait-il encore du sens?

T. A.: C'est le seul plan qui nous permet de générer le principe d'un gagnant-gagnant-gagnant. L'Académie a besoin d'équipements pour permettre aux jeunes sportifs de se perfectionner. Le DIP a besoin du terrain de Balxert pour un nouveau cycle. Les Évaux auront des équipements entièrement renouvelés, sans compter que les clubs s'entraînant aujourd'hui sur le site seront au contact de la relève élite. Les communes verront des améliorations en termes de mobilité. Je vous confirme, par ailleurs, que nous travaillons à un déplacement définitif de l'Académie, avec des pistes à Crotte-au-Loup à Vernier notamment, à Genthod ou encore à Pré-du-Stand avec un nouveau projet.

Combien coûtera l'ensemble des aménagements prévus?

T. A.: Les infrastructures et le plan de mobilité ont un coût estimé à 30 millions de francs. Le Canton assurera l'ensemble de cette enveloppe budgétaire.

Plan de mobilité proposé par le Canton dans sa version actuelle (non définitive). Une navette serait notamment créée sur le chemin François-Chavaz pour se rendre au parc, afin de favoriser le stationnement de véhicules dans les parkings alentour.